

Image not found or type unknown



Licenciement pour cause d'inventaire

Par **jeanmarc001**, le **04/02/2009** à **09:39**

je viens d'etre licencié pour avoir "soit disant" falsifié l'inventaire de fin d'année.rnest ce qu'il est possible pour moi de faire faire un contre inventaire. et si oui par qui ?rnerci d'avance

Par **julius**, le **05/02/2009** à **10:19**

Lors de votre entretien , avez vous signalé les défauts que vous constatiez par rapport à ce que l'on vous reprochez?
Vous n'avez pas la possibilité de refaire un inventaire.Une contre expertise ne peut être demandé que par l'employeur.rnEn revanche à vous de dénoncer des irrégularités , des modifications malgré votre inventaire initiale.